

Charte **EN BREF** de protection des données des locataires, demandeurs ou acquéreurs de logement et des visiteurs du site internet H2P

VERSION 1.0

2021

Table des matières

1. Propos introductifs.....	3
1.1 Définitions	3
2. La charte en bref.....	4
2.1 Pourquoi Habitations Haute Provence traite vos données ?.....	4
2.2 Quelles données personnelles traitons-nous ?.....	4
2.3 Quels sont vos droits ?.....	4
2.4 A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ?....	5
2.5 Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?	5

1. Propos introductifs

Dans le cadre de son activité Habitations Haute-Provence est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel sur les demandeurs de logements, ses locataires et les visiteurs du site internet.

À travers ce document Habitations Haute-Provence renouvelle son engagement à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qu'il traite.

La présente charte énonce les grands principes et principales lignes directrices d'Habitations Haute-Provence en matière de protection des données à caractère personnel sans que ces derniers ne s'y limitent. En effet nous pouvons être amenés à vous informer de façon plus précise ou spécifique lors de la collecte effective de données pour un traitement en particulier (par exemple par le biais de mentions sous les formulaires de nos sites internet).

L'objectif de cette charte est également d'informer en toute transparence les personnes de la manière dont leurs données sont traitées par Habitations Haute-Provence.

Afin que notre charte soit la plus accessible et lisible, Habitations Haute-Provence vous offre la possibilité d'en lire une version condensée « *La charte en bref* ».

1.1 Définitions

Avant de vous expliquer de quelle façon Habitations Haute-Provence traite vos données à caractère personnel, définissons les termes essentiels dégagés par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) : Réglementation applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Loi Informatique et Libertés (LIL) : Loi nationale applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « personne concernée »). Pour exemple, peuvent être des données à caractère personnel :

- Les noms, les prénoms
- Adresses postales des logements
- Adresses mails des locataires
- Etc.

Délégué à la protection des données (DPD/DPO) : Personne chargée d'assurer la protection des données à caractère personnel au sein d'Habitations Haute Provence. Vous pouvez, si besoin est, la contacter : dpo@h2p-esh.eu.

Responsable de traitement : Sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : Il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

2. La charte en bref

S'il vous manque du temps pour prendre connaissance de notre charte complète, pas de panique, vous trouverez un condensé de cette dernière ci-dessous.

2.1 Pourquoi Habitations Haute Provence traite vos données ?

Dans le cadre de ses missions de bailleur social, Habitations Haute-Provence est amené à collecter des données personnelles par le biais de ses différentes relations avec ses demandeurs, locataires, acquéreurs, ou encore visiteurs de son site internet et de ses applications.

Habitations Haute-Provence en tant que responsable de traitement est amené à traiter des données aussi bien dans le cadre de la gestion des demandeurs (enregistrement et instructions des demandes de logements sociaux...) que pour répondre aux obligations de gestion des dossiers des locataires, des acquéreurs de logement, ainsi que des contentieux.

Lors de votre navigation sur notre site internet et nos applications, vos données sont collectées. Elles sont principalement traitées dans le but de gérer les demandes adressées via les formulaires de contact, ou encore pour établir des statistiques de fréquentation.

Que vous soyez demandeur, locataire, acquéreur ou bien visiteur du site internet, vos données personnelles seront traitées par Habitations Haute-Provence pour diverses raisons.

Ce peut être pour gérer les attributions aux logements sociaux à la suite d'une demande, conclure un contrat de location ou bien vous accompagner durant tout votre parcours locatif tant pour des besoins administratifs que techniques, ou acquérir un logement.

2.2 Quelles données personnelles traitons-nous ?

Dès lors, selon le but poursuivi nous pouvons être amenés à collecter les informations suivantes :

- Données d'identification
- Données sur la situation familiale et vie personnelle
- Données relatives aux difficultés sociales rencontrées
- Données sur la vie professionnelle
- Données économiques et financières
- Données sensibles.

2.3 Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de rectifier, corriger vos données, de les supprimer, d'en demander une copie. Vous pouvez demander d'arrêter ou de restreindre le traitement. Vous pouvez demander que celles-ci soient envoyées à un autre organisme. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment si vous l'aviez donné pour la réalisation d'un traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à notre délégué à la protection des données par mail à l'adresse dpo@h2p-esh.eu ou par courrier à l'attention du délégué à la protection des données (DPO) - 2 Rue Docteur Simon Piétri, 04000 Digne-les-Bains.

2.4 A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ?

Nous pouvons, si besoin est, communiquer vos données personnelles :

- Au personnel habilité d'Habitations Haute-Provence dans le cadre de l'exercice de ses fonctions
- Aux partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires
- Aux prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (par exemple pour de la maintenance technique au sein de vos logements)
- Aux organismes et autorités légalement autorisés à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.)

2.5 Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons vos données uniquement le temps qu'il nous faudra pour accomplir le but poursuivi. Pour cela, nous tenons compte également des délais légaux applicables ainsi que des recommandations de la CNIL.

Les documents locataires tels que les avis d'imposition, carte d'identité, dossier locataire sont conservés 5 ans.

Les documents concernant le traitement des besoins techniques des locataires ainsi que les états des lieux sont conservés pendant la durée de vie du bail plus 5 années supplémentaires.

Pour en savoir plus sur les durées de conservation, vous pouvez consulter la version plus complète de la charte de protection des données.



H2P - Charte de
protection des données

Les éléments exposés ci-dessus constituent un condensé de notre charte de confidentialité, si vous souhaitez en savoir davantage sur la manière dont Habitations Haute-Provence traite vos données à caractère personnel, nous vous invitons à poursuivre votre lecture de notre charte de protection des données des locataires, demandeurs ou acquéreurs de logement, et visiteurs du site internet H2P, version complète.